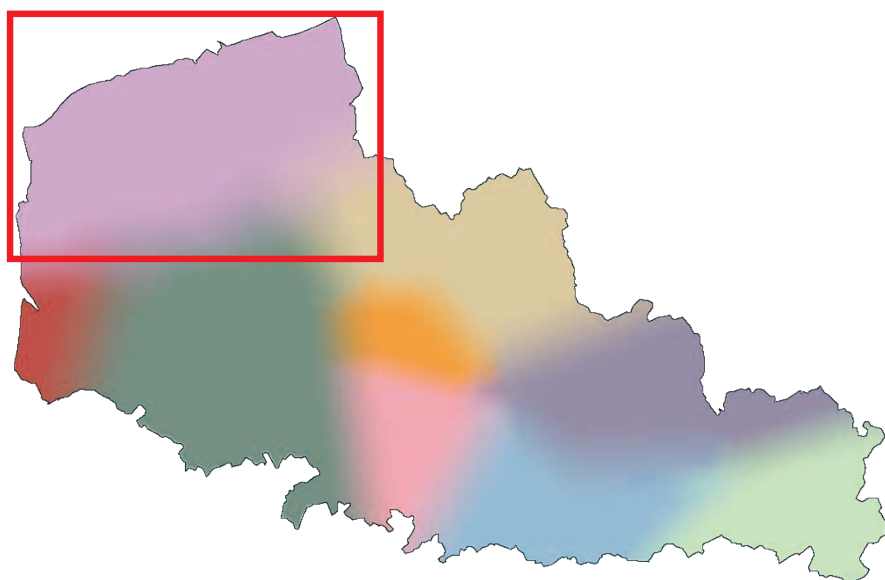


Espace Nord Littoral



Espace Nord Littoral - lecture prospective

Faits saillants

Vaste espace de près de 2 600 km², soit le cinquième de la superficie régionale, le Nord Littoral fait face à un renversement des dynamiques de peuplement. Après des décennies de croissance portant sa population à près de 680 000 habitants, il est désormais confronté à un repli démographique dans les agglomérations de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer au profit des zones périurbaines, avec un repli accentué sur le Dunkerquois. Cette reconfiguration interne s'accompagne d'une perte nette de population à l'échelle globale de l'espace, en particulier chez les jeunes. Ainsi le poids des différentes classes d'âge devrait considérablement évoluer dans les années à venir sous l'effet du vieillissement. Espace parmi les plus jeunes aujourd'hui, le Nord Littoral deviendrait l'un des plus âgés dans les prochaines décennies, avec le Sud Littoral.

Cette situation s'explique en partie par les profondes mutations qu'a connues ce territoire, dues à la reconversion de son tissu productif et aux baisses d'emplois conséquentes dans l'industrie et l'énergie sur le Dunkerquois ou encore la pêche et l'agroalimentaire sur le Boulonnais. Ce territoire reste toutefois à dominante industrielle, notamment sur le Dunkerquois et l'Audomarois. Le développement du secteur des services, quant à lui, a été plus rapide sur le Calaisais et le Boulonnais mais les gains d'emploi issus de la tertiarisation peinent à compenser les pertes dans les secteurs productifs.

L'espace s'appuie sur plusieurs marchés locaux du travail, autour de Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer, avec une mise en relation croissante entre les agglomérations. Ainsi, les actifs se déplacent essentiellement à l'intérieur du Nord Littoral, tandis que les migrations alternantes à destination des espaces voisins comme l'espace Lillois restent mesurées, du fait d'un relatif éloignement.

Les disparités sociales sont marquées au sein de l'espace Nord Littoral, entre les villes et les espaces périurbains d'une part, au cœur des agglomérations d'autre part avec l'existence de quartiers en difficultés.

L'activité industrielle a par ailleurs laissé des stigmates à l'environnement, avec une pression localement accentuée sur les zones naturelles. Confronté à une gestion des risques technologiques, avec la concentration de sites Seveso, l'espace Nord Littoral a su préserver de véritables richesses environnementales grâce à l'intervention du Conservatoire du littoral dans le cadre des Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique, ou encore la constitution du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Dynamiques territoriales

Le premier enjeu de développement pour cet espace porte sur la consolidation d'une métropole littorale, structurant les différentes agglomérations et se prolongeant vers l'espace Sud Littoral et vers la Belgique. Aujourd'hui, les dispositifs institutionnels sont en place, les solidarités économiques existent et les échanges transfrontaliers progressent. Si les relations entre les agglomérations se renforcent, elles ne présentent pas encore un degré d'intégration à même de constituer un pôle de développement régional complémentaire à celui de la métropole lilloise.

Le second enjeu de développement porte sur la position de la Flandre au sein de cet espace, à mi chemin entre le littoral et la métropole lilloise, et également en relation avec la Flandre belge. Les mouvements migratoires ont pu, au cours des dernières décennies, renforcer le caractère résidentiel de ce territoire, avec une attraction croissante à destination de la métropole lilloise. Il comporte également un tissu productif qui, tout en étant diffus, compte des sites de production en relation avec le tissu industriel du littoral, de l'Audomarois et de l'agglomération lilloise. L'évolution de ce territoire et sa place au sein de l'espace Nord-Littoral dépendra ainsi de sa capacité à renforcer les coopérations existantes.

Enjeux sociétaux prospectifs

Quel modèle de développement ?

Le développement de l'espace Nord Littoral dépend en particulier de la façon dont il parviendra à créer de la richesse autour de la mer. En effet, à l'échelle planétaire, les espaces littoraux sont aujourd'hui des lieux de développement stratégiques. L'insertion des ports de Calais, Dunkerque et Boulogne dans les échanges internationaux, la valorisation des ressources éco-systémiques de la mer et du littoral notamment pour la production d'énergie, ainsi que la mise en avant de ses aménités naturelles et patrimoniales sont autant d'atouts.

Toutefois, cet axe de développement reste exposé aux risques naturels (montée des eaux, érosion) et technologiques. Le maintien d'un pôle industriel et énergétique autour de Dunkerque est source d'emplois mais également de pollution potentielle et d'impact sur le cadre de vie. Dans une moindre mesure, le pôle logistique autour du Calaisais et le pôle des industries de transformation et de l'agroalimentaire sur Boulogne posent des questions similaires de respect du patrimoine environnemental et des aménités offertes par le littoral, qui nécessitent une gestion coordonnée dans l'aménagement économique du territoire.

Quelles conditions pour vivre ensemble ?

Le phénomène d'extension des zones périurbaines peu denses au détriment des cœurs d'agglomérations interroge directement les modalités d'organisation du territoire, au premier titre l'organisation des transports, et plus généralement l'accès aux services. Il conduit aussi à examiner les problématiques de cohésion sociale, au regard des contrastes entre les quartiers en difficulté des agglomérations et les zones résidentielles plus aisées de l'arrière-pays. La capacité à préserver des espaces et des temps collectifs susceptibles de fédérer les populations du Nord Littoral est un élément clé pour assurer les conditions d'une identité partagée. Les dynamiques de vieillissement nécessiteront en outre de mettre en adéquation les politiques publiques et les besoins des populations, dans un espace en pleine transformation démographique.

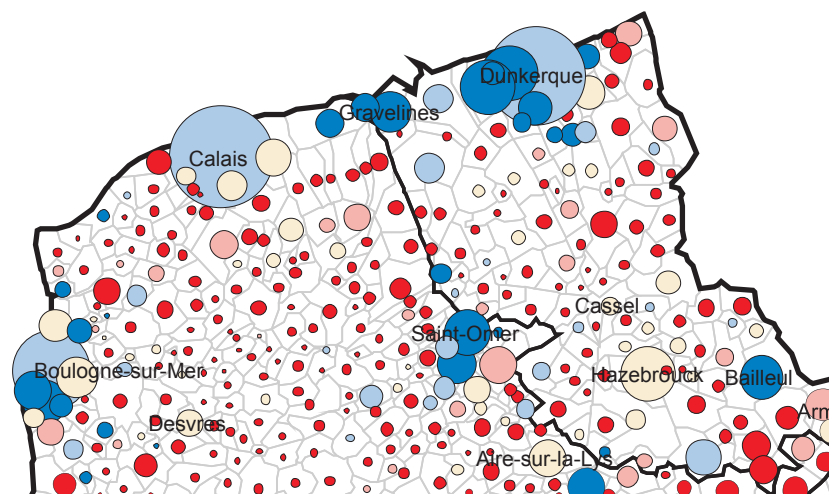
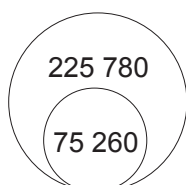
Dynamiques démographiques

Foyers de peuplement

Nombre d'habitants en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

- Supérieur à 0,5
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -0,5 à -0,2
- Inférieur à -0,5



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution de la population de 1975 à 2030

Population : 677 500

soit 16,8 % de la population régionale

Densité de population : 255 hab/km²

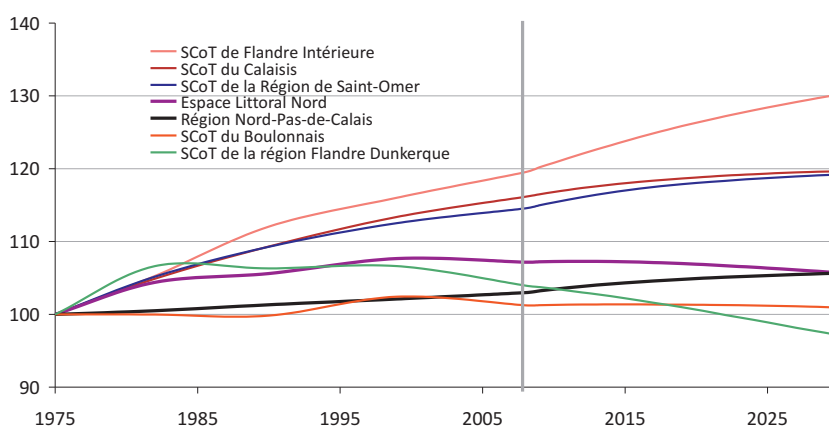
contre 324 hab/km² en moyenne régionale

Projection en 2030 : 668 200 habitants

soit 16,2 % de la population régionale

Évolution globale : - 1,4 %

contre + 2,8 % en Nord-Pas-de-Calais



Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielles à horizon 2030 (Insee).

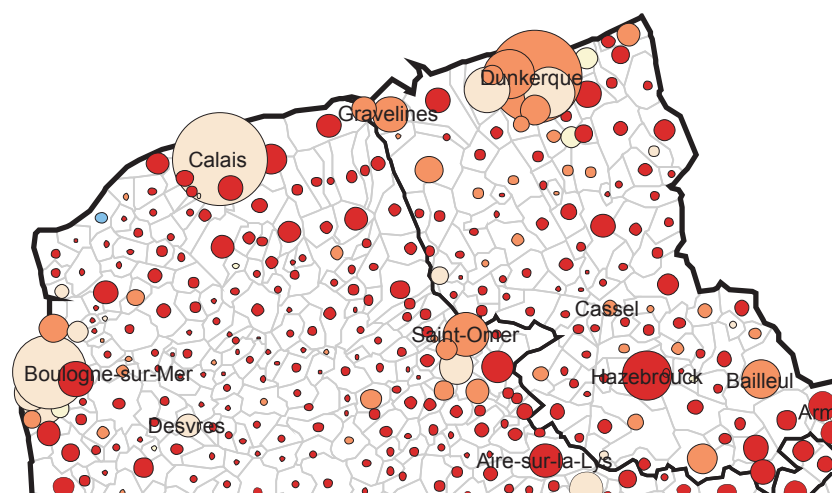
Des agglomérations densément peuplées en façade maritime, enregistrant un recul démographique au profit de l'arrière-pays

L'organisation de l'espace Nord Littoral fait apparaître un réseau d'agglomérations densément peuplées qui, tout en étant géographiquement proches les unes des autres (moins de 50 km de distance entre chaque agglomération), sont séparées par des espaces périurbains et ruraux peu denses. Ainsi, l'espace est polarisé à son extrémité nord par Dunkerque (92 900 habitants dans les nouveaux contours incluant Saint-Pol-sur-Mer et Fort-Mardyck), au cœur d'une agglomération comptant 200 000 habitants, avec notamment Coudekerque-Branche, Grande-Synthe et Gravelines. À l'autre extrémité du Littoral, la ville de Boulogne-sur-Mer (43 300 habitants) structure une agglomération de 120 000 habitants, avec notamment Outreau, Le Portel et Saint-Martin-Boulogne. La ville de Calais compte quant à elle 74 300 habitants, tandis que le pôle urbain de Saint-Omer se concentre autour de 3 communes : Saint-Omer (14 900 habitants), Longuenesse (10 900 habitants) et Arques (9 990 habitants).

L'espace du Nord Littoral a la particularité d'enregistrer un recul démographique soutenu de toutes les agglomérations au cours de la décennie 2000-2010, principalement du fait du départ d'une partie des jeunes pour poursuivre leurs études et leur vie professionnelle hors du territoire, et des arrivées de ménages moins nombreuses qu'auparavant. Ce recul est plus prononcé sur le Dunkerquois, dont l'agglomération a perdu environ 10 000 habitants en 10 ans. Toutefois, sur l'ensemble de l'espace, le recul démographique apparaît atténué, une partie des départs des agglomérations se faisant en direction des espaces périurbains et ruraux. Ainsi, les communes de l'arrière-pays proche de la façade maritime, jusqu'à l'Audomarois, enregistrent une hausse démographique. De fait, sur les 10 dernières années, la population de l'espace Nord Littoral est restée relativement stable : - 3 000 habitants sur 10 ans sur un total de près de 677 000 habitants. Les évolutions futures s'orientent également vers une stabilité, voire une légère baisse, avec potentiellement près de 668 000 habitants en 2030, soit - 9 000 habitants. Les espaces urbains continueraient de voir leur population baisser, en particulier sur le Dunkerquois, tandis que les espaces périurbains bénéficieraient de leur attractivité résidentielle.

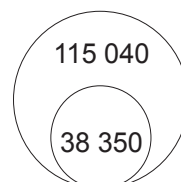
Ménages

Nombre de ménages en 2008 et évolutions récentes



Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

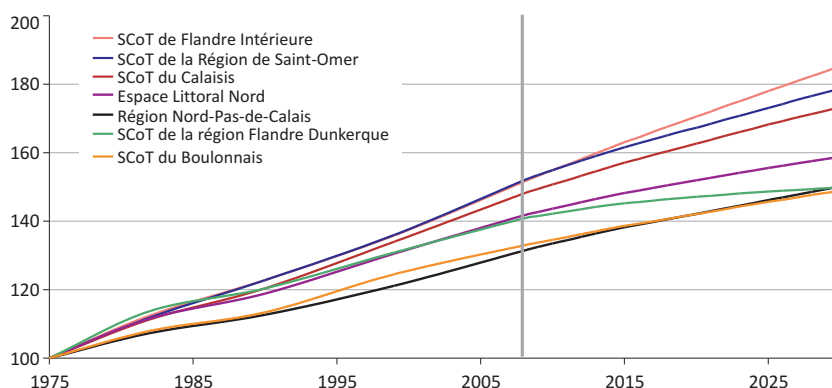
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- Inférieur à -0,2



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Évolution du nombre de ménages de 1975 à 2030



Nombre de ménages : 270 400

soit 16,7 % du Nord-Pas-de-Calais

Part des ménages de 5 personnes ou plus : 9,1 %

contre 9,1 % en moyenne régionale

Projection en 2030 : 302 400 ménages

soit 16,3 % du Nord-Pas-de-Calais

Évolution globale : + 11,8 %

contre +14,3 % en Nord-Pas-de-Calais

Sources : recensements 1975 à 2008 et projections tendancielle à horizon 2030 (Insee).

Ralentissement de la hausse des ménages, en particulier sur le Dunkerquois

L'espace Nord Littoral a connu, au cours des dernières décennies, une croissance continue et relativement linéaire du nombre de ménages, de près de 190 000 ménages en 1975 à 270 000 ménages en 2008, une progression d'environ + 40 % qui correspond à une hausse moyenne de + 24 000 ménages par décennie. Cette évolution a été plus soutenue sur la région de Saint-Omer et la Flandre intérieure (+ 50 % environ sur la même période) et plus faible sur le Boulonnais (+ 30 % environ).

Du fait des phénomènes de décohabitation et de vieillissement de la population, l'espace Nord Littoral pourrait compter près de 302 000 ménages en 2030, soit une hausse de + 12 %, légèrement moindre qu'en moyenne régionale (+ 14 %) et qu'auparavant (+ 15 000 ménages par décennie). Cette augmentation serait davantage portée par le vieillissement de la population qu'ailleurs dans la région : l'espace Nord Littoral va potentiellement connaître un renversement de sa pyramide des âges, avec maintien des personnes âgées dans le territoire et départ des jeunes. En effet, le territoire compte une part élevée de ménages d'au moins 3 personnes (près de 40 % des ménages) et cette proportion devrait fortement se réduire avec la présence de ménages composés de couples de seniors sans enfant ou de personnes âgées seules. La croissance du nombre de ménages sera toutefois probablement contrastée sur l'ensemble du territoire. Si les tendances actuelles de croissance plus appuyée sur la Flandre intérieure sont susceptibles de se poursuivre, du fait du potentiel foncier apporté par les espaces périurbains et ruraux, un léger infléchissement est probable sur l'audomarois, du fait de l'attractivité migratoire moins prononcée. Le changement le plus marquant pourrait apparaître sur le Dunkerquois, avec un net ralentissement de la croissance des ménages (une hausse limitée à + 6 % d'ici 2030).

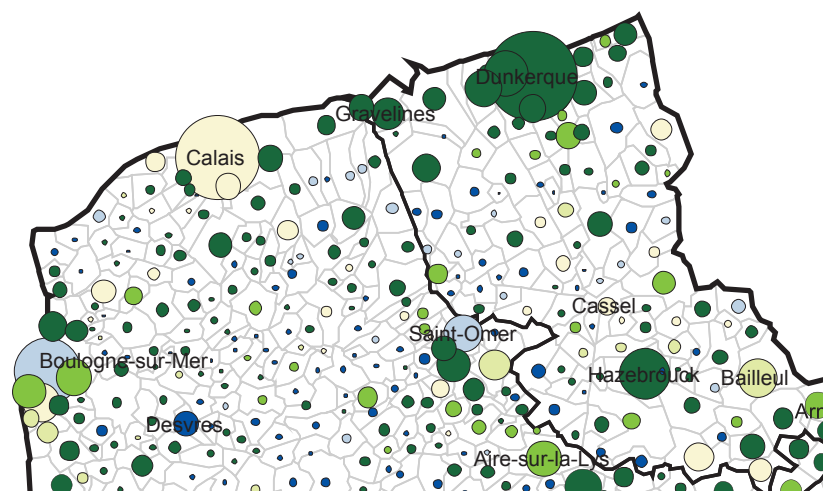
Dynamiques démographiques

Vieillesse

Nombre de séniors en 2008 et évolutions récentes

Taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2008 (%)

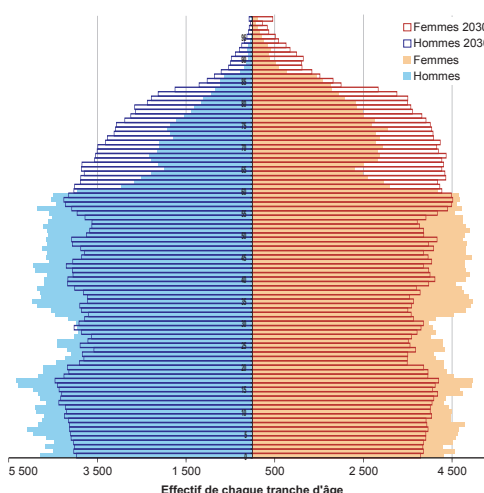
- Supérieur à 1
- De 0,5 à 1
- De 0,2 à 0,5
- De -0,2 à 0,2
- De -1 à -0,2
- Inférieur à -1



© IGN - Insee 2012

Source : recensements de la population 1999 et 2008 (Insee).

Pyramide des âges en 2008 et 2030



Sources : recensement 2008 et projections tendanciennes en 2030 (Insee).

Ratio de vieillissement en 2008 : 51

Contre 53 en Nord-Pas-de-Calais

Ratio de vieillissement en 2030 : 94

Contre 83 en Nord-Pas-de-Calais

Nombre de séniors en 2008 : 95 100

soit 16,4 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais

Nombre de séniors en 2030 : 153 100

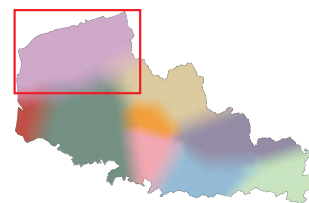
soit 17,7 % des séniors du Nord-Pas-de-Calais

Le renversement de la pyramide des âges : d'un espace plus jeune à un espace plus âgé que la moyenne régionale

Parce qu'il a particulièrement attiré, jusque dans les années 80, des ménages de jeunes actifs, l'espace Nord Littoral présente aujourd'hui la part des séniors la plus faible de tous les espaces du Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, avec près de 95 000 habitants âgés de 65 ans et 188 000 habitants âgés de moins de 20 ans, l'espace présente un ratio de vieillissement de 51, en deçà de la moyenne régionale établie à 53. Jusqu'alors, la différence entre la façade maritime, plus jeune, et l'arrière-pays, plus âgé, était marquée. Dans la période récente, des évolutions contrastées ont pu être observées, avec un vieillissement des villes plus prononcé sur le Dunkerquois, auparavant le territoire le plus jeune de cet espace.

Dans les prochaines décennies, l'espace Nord Littoral pourrait être caractérisé par un vieillissement accéléré de la population sous l'effet d'un triple phénomène : le départ des jeunes pour la poursuite des études et de leur parcours professionnel, le déficit d'arrivée de ménages dans l'espace et le maintien sur place des personnes entrant aux âges les plus avancés de la vie. L'espace pourrait compter près de 153 000 séniors à horizon 2030, soit une hausse de + 60 % en 20 ans. Cette croissance serait nettement supérieure à la moyenne régionale, estimée à + 50 %. Le nombre d'habitants de moins de 20 ans se contracterait, à 164 000 jeunes à horizon 2030, soit une baisse d'environ - 13 % en 20 ans, bien plus prononcée qu'en moyenne régionale (- 6 %) ; il s'agirait d'ailleurs de la baisse la plus importante de tous les espaces régionaux. Le ratio de vieillissement s'établirait ainsi à 94 dépassant celui de l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, estimé à 83. La pyramide des âges connaîtrait donc un « renversement », renforcé par rapport à celui qui serait observé en moyenne régionale.

Focus : le déficit migratoire, accélérateur de vieillissement



Projections de la population de moins de 20 ans à horizon 2030

Unités : nombre, %

Zone	Année		Évolution		
	2007	2030	Effectif	Taux annuel moyen	Taux
Littoral Nord	187 916	163 579	- 24 337	- 0,60	- 13,0
SCoT de l'Audomarois	31 753	29 350	- 2 403	- 0,34	- 7,6
SCoT du Boulonnais	39 132	35 018	- 4 114	- 0,48	- 10,5
SCoT du Calaisis	46 060	42 467	- 3 593	- 0,35	- 7,8
SCoT de Flandre Dunkerque	72 414	58 592	- 13 822	- 0,92	- 19,1
Nord-Pas-de-Calais	1 102 303	1 039 554	- 62 749	- 0,25	- 5,7

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel (Insee).

Impact des migrations sur les évolutions de population (2008-2030)

Projections démographiques avec prise en compte des migrations

Nord Littoral : - 1,3 %

Nord-Pas-de-Calais : + 2,8 %

Projections démographiques sans mouvement migratoire

Nord Littoral : + 10,4 %

Nord-Pas-de-Calais : + 9,7 %

Données migratoires pour la population des moins de 20 ans pour la période 2003-2008

Unités : nombre, %

Zone	Émigration	Immigration	Solde migratoire	Population 2008	Proportion
Littoral Nord	10 636	6 722	- 3 914	186 323	- 2,1
SCoT de Flandre Dunkerque	5 010	2 893	- 2 117	70 953	- 2,98
SCoT du Boulonnais	2 953	2 218	- 735	38 939	- 1,89
SCoT du Calaisis	2 929	2 195	- 734	46 035	- 1,59
SCoT de l'Audomarois	2 558	2 314	- 244	31 645	- 0,77
Nord-Pas-de-Calais	33 440	22 261	-11 179	1 091 498	- 1,0

Note : la superficie du territoire agrégé des quatre SCoT est supérieure à celle de l'espace Nord Littoral.

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Le déficit migratoire des jeunes accélère le vieillissement de l'espace, en particulier dans le Dunkerquois

L'espace Nord Littoral connaîtrait, selon le scénario tendanciel de population, un vieillissement nettement plus prononcé que la majorité des autres espaces régionaux à horizon 2030. Cet espace, l'un des plus jeunes en 2007, deviendrait l'un des plus âgés en 2030 : on y comptait 51 séniors pour 100 jeunes en 2007, contre 53 pour la région. En 2030, ces proportions passeraient respectivement à 94 et 83 pour l'espace Nord Littoral et la région. Ce vieillissement accéléré de la population du Nord Littoral reposerait, comme ailleurs, sur l'accroissement soutenu de la population des séniors. Néanmoins, ce phénomène serait largement renforcé par une baisse assez marquée de la population des moins de 20 ans sur l'espace Nord Littoral : - 13 % à horizon 2030.

À une échelle plus localisée, le recul serait bien plus prononcé sur le territoire du SCoT de Flandre Dunkerque : - 19,1 %, soit une baisse presque quatre fois plus importante qu'en moyenne régionale. Le déficit migratoire des jeunes, qui représente 2,1 % de la population des moins de 20 ans en 2008 pour le Nord Littoral et 3,0 % à l'échelle du SCoT de Flandre Dunkerque, serait le principal facteur explicatif de ce recul démographique à venir chez les jeunes. Les comportements migratoires constituent ainsi un élément primordial pour appréhender les évolutions démographiques futures : sans migrations, la population des moins de 20 ans augmenterait de 1,6 % à horizon 2030 sur l'espace Nord Littoral alors qu'elle deviendrait stable pour la région.

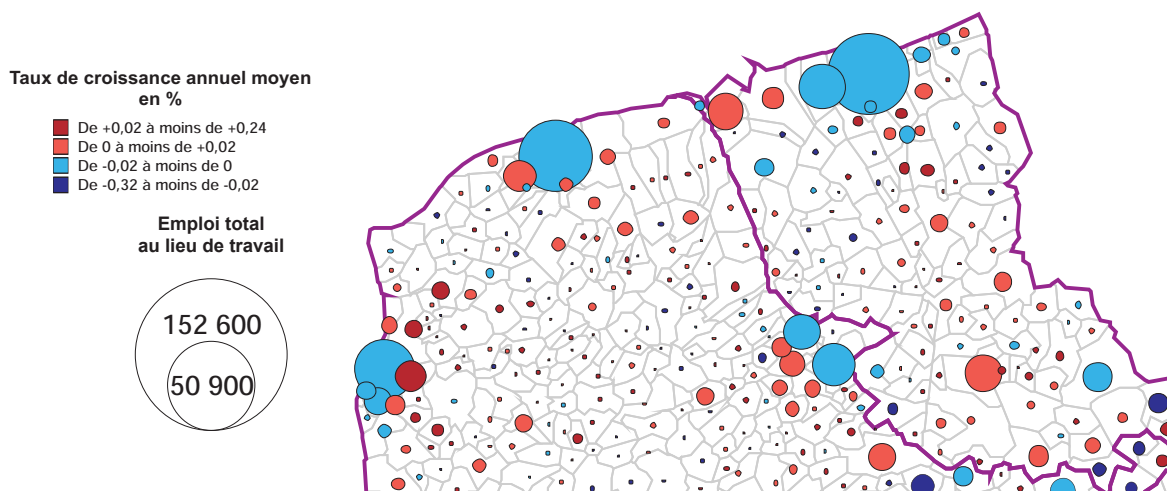
Moins d'arrivées de ménages jeunes impliquent moins de naissances futures...

Le déficit migratoire des jeunes est par ailleurs à la source d'un phénomène cumulatif, en réduisant les naissances futures sur le territoire. Moins de jeunes ménages aujourd'hui signifie moins de parents potentiels demain, donc moins d'enfants, et quelques années plus tard, encore moins de jeunes ménages et de parents potentiels... Ainsi, selon le scénario tendanciel de projection, la population des femmes aux âges de forte fécondité (entre 20 et 35 ans) baisserait beaucoup plus sur l'espace Nord Littoral à horizon 2030 (- 16,5 %) qu'en moyenne régionale (- 9,2 %).

Polarités économiques

Emplois et établissements

Localisation de l'emploi en 2008 et évolution 1999-2008 chez les 25-54 ans



© IGN - Insee 2012

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

Les principaux établissements employeurs en 2010

Établissements en 2010 : 26 720

soit 15,8 % des établissements régionaux

430 établissements de plus de 50 salariés

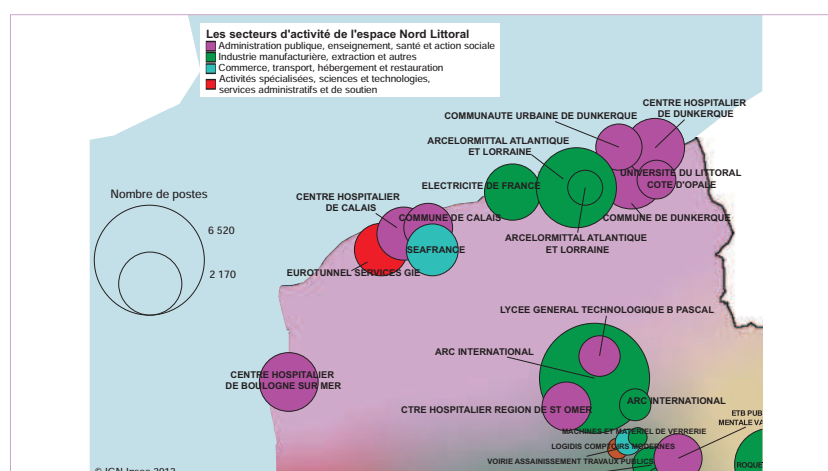
soit 16,2 % du total régional

Emploi total en 2008 : 254 300 emplois

soit 17,2 % de l'emploi régional

Postes dans les 20 plus grands établissements :

32 156 postes



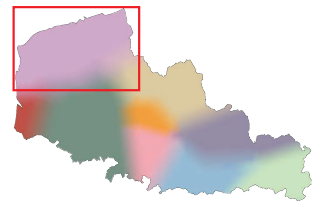
© IGN-Insee 2012

Source : Clap 2009 (Insee).

Une localisation de l'emploi autour de quatre grands pôles

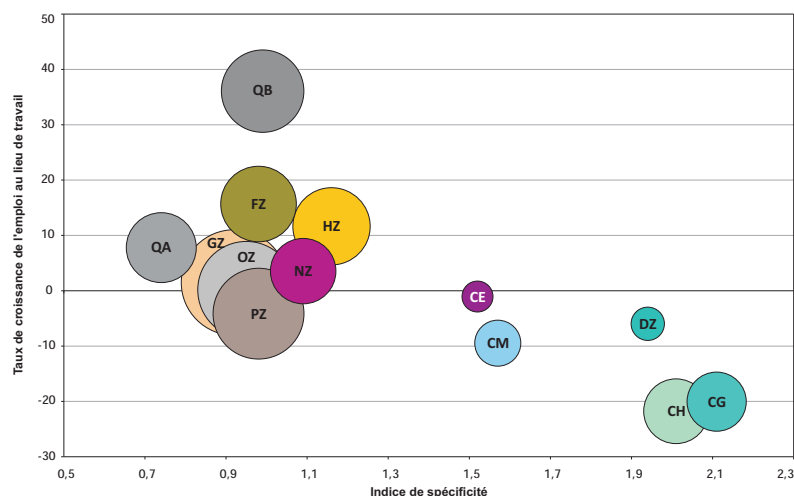
Avec près de 254 300 emplois en 2008, l'espace Nord Littoral concentre 17,2 % de l'emploi régional. Ces emplois ne sont pas uniformément répartis sur le territoire : ils sont essentiellement localisés sur les principales villes centres de l'espace ou à leur périphérie. En se concentrant sur le champ restreint des personnes âgées de 25 à 54 ans, qui représentent 81 % des emplois de l'espace, l'emploi est demeuré stable entre 1999 et 2008 alors que, dans le même temps, il s'est accru de 1,6 % dans la région. L'emploi des 25-54 ans a surtout baissé sur les villes centres tandis qu'il a eu tendance à augmenter en périphérie. L'évolution est ainsi de -6,9 % entre 1999 et 2008 sur Boulogne-sur-Mer alors qu'elle atteint +30,9 % sur Saint-Martin-Boulogne, localisé à proximité immédiate. Cet accroissement de l'emploi en périphérie est lié à la fois au développement de zones d'activité dans des zones de disponibilité foncière, et à l'accroissement de population en zones périurbaines générant un développement potentiellement important des activités présentes.

Du point de vue des unités productives, l'espace Nord Littoral compte près de 26 720 établissements en 2010. Comme ailleurs dans la région, les établissements les plus importants, en termes de postes de travail, appartiennent principalement à deux secteurs : l'administration publique et l'industrie. Dans le secteur de l'administration, il s'agit notamment des quatre centres hospitaliers du territoire et des communes de Dunkerque et Calais. Du point de vue de l'industrie, deux établissements regroupent un grand nombre de postes de travail : Arc international, localisé sur la zone de Saint-Omer (de loin le plus gros employeur de l'espace avec près de 6 500 postes en 2009) et ArcelorMittal, situé à proximité de Dunkerque (3 450 postes). Un établissement employeur important dans le domaine tertiaire est localisé sur le Calais : Eurotunnel, avec près de 1 500 postes de travail – l'entreprise SeaFrance ayant par ailleurs fait l'objet en 2012 d'une liquidation judiciaire.



Spécialisations économiques

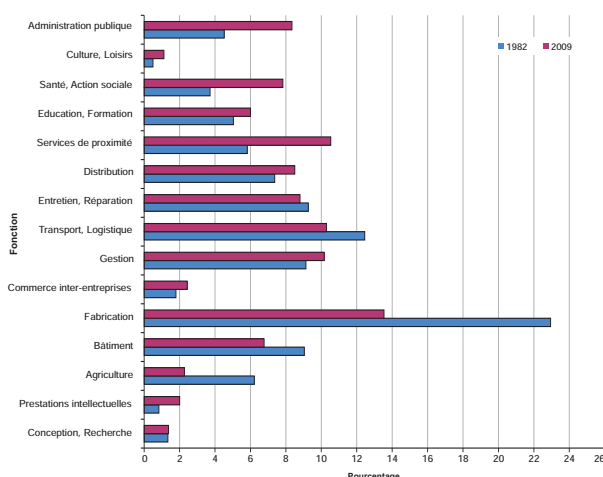
Spécificités sectorielles et dynamiques de l'emploi



Note : voir les annexes pour la nomenclature des codes d'activité.

Sources : recensements de la population 1999 et 2008, Clap 2009 (Insee).

Répartition de l'emploi par fonction



Indice de spécificité sectorielle en 1975 : 21,9

Région : 18,2

Indice de spécificité sectorielle en 2008 : 12,6

Région : 7,6

Emplois sphère non présente 1982 : 52,3 %

Région : 48,4 %

Emplois sphère non présente 2008 : 37,4 %

Région : 34,9 %

Source : recensements de la population 1982 et 2009, exploitation complémentaire (Insee).

Une orientation industrielle associée en particulier aux activités de fabrication

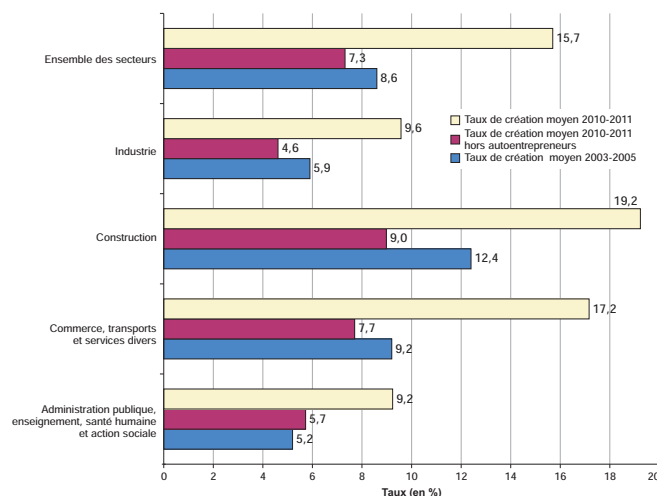
La structure sectorielle de l'emploi de l'espace Nord Littoral est davantage orientée vers les activités industrielles : celles-ci représentent 20,3 % des emplois contre 16,1 % à l'échelle régionale. Cette orientation, associée à la présence de grands groupes internationaux tel ArcelorMittal, impacte le taux de dépendance : en 2009, 51,6 % des emplois dépendent d'un centre de décision extérieur à l'espace contre 46,5 % en région. Le développement industriel influence également la part d'emplois associée aux activités non présentes : 37,4 % contre 34,9 % en région.

Si le commerce, l'administration publique et l'enseignement restent les trois principaux secteurs employeurs, ce phénomène n'est pas propre à l'espace Nord Littoral et l'emploi y augmente peu. Deux secteurs sont au contraire beaucoup plus spécifiques au territoire : la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (ArcelorMittal) et la fabrication de produits plastique et minéraux (Arc international). Or, ces deux secteurs, particulièrement soumis à la concurrence internationale, sont en perte de vitesse : l'espace Nord Littoral présente donc des spécificités sectorielles exposées aux mutations économiques. L'analyse fonctionnelle de l'emploi, fondée sur la place occupée par les actifs dans le processus productif, vient confirmer les données sectorielles : l'espace Nord Littoral est caractérisé par une plus forte part des activités de fabrication (13,8 % des emplois, soit 2,4 points de plus qu'en moyenne régionale), même si cette dernière a considérablement baissé depuis 1982. La part d'emplois associée aux activités de transport, de logistique et de services de proximité est également plus importante. À l'inverse, les activités de gestion y sont moins présentes (10,1 % des emplois, soit 2,1 points de moins qu'en région), de même que celles relevant du commerce inter-entreprises et des domaines de la santé et de l'action sociale.

Polarités économiques

Créations et dynamiques

Taux moyen de création d'établissements par secteur 2010-2011



Source : répertoire des entreprises et des établissements 2003-2005 et 2010-2011, champ marchand non agricole (Insee).

Indice de concentration de l'emploi par catégorie socio-professionnelle en 2008

Catégorie socio-professionnelle	Nord Littoral	Nord-Pas-de-Calais
Global	100,0	97,1
Agriculteurs	100,3	99,8
Artisans commerçants	99,0	99,1
Cadres	101,3	97,0
Professions intermédiaires	100,2	97,5
Employés	98,8	98,2
Ouvriers	100,7	95,3

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Part des établissements de 3 ans ou plus en 2010 :

74 % contre 71,6 % en moyenne régionale

Nombre de créations d'établissements en 2010 :

4 253 soit 14,5 % du total régional

Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2010 :

4,2 % contre 6,4 % en moyenne régionale

Taux d'arrivée d'actifs qualifiés entre 2003 et 2008 :

0,39 % contre 0,60 % en moyenne régionale

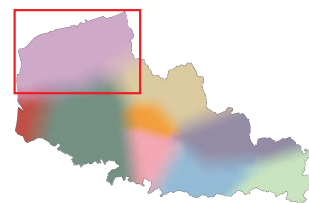
Un solde des migrations alternantes à l'équilibre

Près de 4 250 établissements ont été créés en 2010 sur l'espace Nord Littoral soit 14,5 % des créations régionales. Le taux moyen de création d'établissements sur la période 2010-2011 apparaît plus faible que le taux régional : 15,7 % contre 17,1 %. Ce moindre dynamisme se retrouve à une échelle sectorielle détaillée : quel que soit le secteur considéré, le taux de création est moins important qu'en région. L'écart est surtout marqué dans les domaines de l'administration publique, de l'enseignement et de l'action sociale (9,2 % soit 2 points de moins qu'en moyenne régionale) et dans la construction (19,2 % soit 2,4 points de moins). Ce moindre dynamisme s'accompagne d'une ancienneté plus grande du tissu productif. À ce titre, la proportion d'établissements ayant au moins trois ans d'activité est plus élevée : 74,1 % contre 71,7 % en région.

Du point de vue des flux d'emplois, le solde des navettes domicile-travail est équilibré en 2008 : globalement, l'espace compte autant d'emplois au lieu de travail que d'actifs occupés résidants sur l'espace Nord Littoral. L'espace ne fonctionne pas pour autant en vase clos : près de 21 600 actifs résidant à l'extérieur de l'espace viennent y travailler tandis qu'un volume équivalent fait le chemin inverse. En détaillant par catégories socioprofessionnelles, le rapport entre emplois et actifs reste globalement équilibré : l'indice de concentration varie de 98,8 pour les employés à 101,3 pour les cadres.

L'espace Nord Littoral est également caractérisé par une plus faible part d'emplois associés aux fonctions fortement créatrices de valeur ajoutée : les cadres des fonctions métropolitaines y représentent 4,2 % de l'emploi contre 6,4 % en moyenne régionale. De même, le taux d'arrivée d'actifs qualifiés est plus faible qu'en région : 0,39 % contre 0,60 % pour le Nord-Pas-de-Calais. Cette donnée globale masque cependant des différences entre territoires : le SCoT de Flandre Dunkerque se révèle plus attractif pour ces actifs qualifiés, le taux d'arrivée y étant analogue à la moyenne régionale, à la différence des autres SCoT, où le taux ne dépasse pas 0,30 %.

Focus : entre développement de l'industrie et tertiarisation ?



Structure sectorielle de l'emploi en 1975 et 2008

Unité : %

Zone	Industrie		Tertiaire	
	1975	2008	1975	2008
Nord Littoral	38,2	20,2	45,4	71,1
SCoT de l'Audomarois	43,9	27,7	36,1	63,2
SCoT du Boulonnais	32,2	15,3	51,7	75,3
SCoT du Calais	35,0	11,8	46,2	80,3
SCoT de Flandre Dunkerque	38,4	22,8	46,9	68,5
SCoT de Flandre intérieure	39,8	24,8	38,6	62,9
Nord-Pas-de-Calais	40,6	16,1	46,1	75,6

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Évolution annuelle moyenne de l'emploi industriel de 1975 à 2008

Unités : nombre et %

Zone	Industrie			
	1975	2008	Évolution	TCAM
Nord Littoral	87 265	51 366	-35 899	-1,6
SCoT de l'Audomarois	17 070	12 749	-4 321	-0,9
SCoT du Boulonnais	15 535	8 103	-7 432	-2,0
SCoT du Calais	15 020	6 383	-8 637	-2,6
SCoT de Flandre Dunkerque	36 310	23 191	-13 119	-1,3
SCoT de Flandre intérieure	13 795	10 229	-3 566	-0,9
Nord-Pas-de-Calais	554 015	237 289	-316 726	-2,5

Note : TCAM signifie taux de croissance annuel moyen.

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Évolution annuelle moyenne de l'emploi tertiaire de 1975 à 2008

Unités : nombre, %

Zone	Tertiaire			
	1975	2008	Évolution	TCAM
Nord Littoral	103 635	180 939	77 304	1,7
SCoT de l'Audomarois	14 060	29 113	15 053	2,2
SCoT du Boulonnais	24 915	39 899	14 984	1,4
SCoT du Calais	19 795	43 589	23 794	2,4
SCoT de Flandre Dunkerque	44 395	69 760	25 365	1,4
SCoT de Flandre intérieure	13 370	25 923	12 553	2,0
Nord-Pas-de-Calais	628 080	1 115 274	487 194	1,8

Note : TCAM signifie taux de croissance annuel moyen.

Source : recensements de la population 1975 et 2008 (Insee).

Évolution de l'emploi industriel entre 1999 et 2008

Nord Littoral : - 1,6 %

Nord-Pas-de-Calais : - 1,9 %

Évolution de l'emploi tertiaire entre 1999 et 2008

Nord Littoral : + 1,6 %

Nord-Pas-de-Calais : + 1,8 %

Un caractère industriel qui s'est affirmé

En 1975, l'espace Nord Littoral apparaissait comme moins orienté vers les activités industrielles que la région dans son ensemble (avec 38,2 % d'emplois industriels contre 40,6 %) car d'autres territoires, comme l'ancien bassin minier, étaient en effet très orientés vers l'industrie. Ce n'est plus le cas en 2008 : la part de l'emploi industriel dans l'espace dépasse désormais de 4,1 points la moyenne régionale. Dans l'intervalle, les effectifs industriels ont baissé de 1,6% contre 2,5 % en moyenne annuelle en Nord-Pas-de-Calais. Sur la période la plus récente, les pertes d'emplois industriels suivent quasiment la tendance régionale (- 1,6% contre - 1,9%).

Des positionnements territoriaux complémentaires ?

Se distingue un axe industriel allant du SCoT de Flandre Dunkerque à celui de l'Audomarois, en passant par la Flandre intérieure. La part de l'emploi industriel, déjà plus élevée en 1975 que sur les SCoT du Calais et du Boulonnais, l'est encore davantage en 2008 : comprise entre 22,8 % et 27,7 %, contre respectivement 11,8 % et 15,3 %.

Entre 1975 et 2008, la baisse des effectifs industriels est moindre sur les SCoT de Flandre Dunkerque, de l'Audomarois et de Flandre intérieure. En comparaison, le SCoT du Calais a perdu plus d'emplois industriels que son voisin au nord, notamment au cours des dix dernières années (respectivement - 3,9 % et - 0,6 % pour le SCoT de Flandre Dunkerque).

Dans le même temps, le tertiaire se développait, par le biais de créations dans le SCoT du Calais, de l'Audomarois et de Flandre intérieure tandis qu'il progressait moins rapidement qu'en moyenne régionale sur ceux de Flandre Dunkerque et du Boulonnais.

Développement humain

Du revenu au développement humain

Revenu fiscal médian 2010
(€ par UC)

- Supérieur à 19 000
- De 17 000 à 19 000
- De 16 000 à 17 000
- De 15 000 à 16 000
- De 13 000 à 15 000
- Inférieur à 13 000

- + Rapport interdécile supérieur à 10
- Rapport interdécile inférieur à 4

Revenu médian : 16 080 euros par UC

contre 16 370 euros par UC en Nord-Pas-de-Calais

1^{er} décile : 5 360 euros par UC

9^e décile : 31 100 euros par UC

Part des foyers fiscaux non imposés : 54,0 %

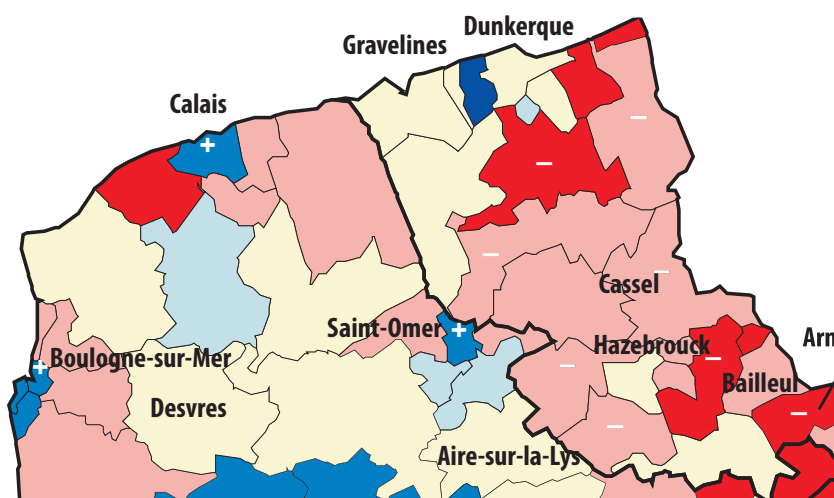
contre 53,0 % en Nord-Pas-de-Calais

Population vivant avec un bas revenu :

136 800 habitants

soit 24,5 % contre 25,6 % en moyenne régionale

Revenu fiscal médian des cantons et rapport interdécile en 2010



© IGN - Insee 2012

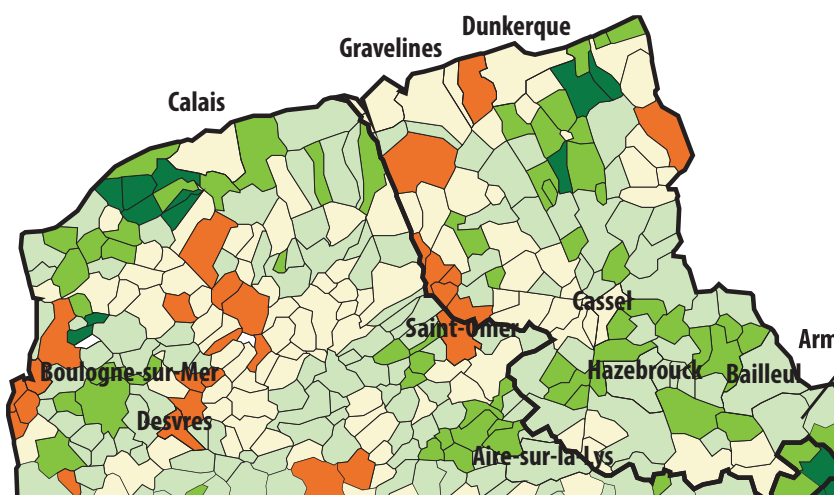
Source : revenus fiscaux localisés des ménages 2010 (Insee, DGFiP).

Indice de développement humain (IDH-4)
des communes du Nord-Pas-de-Calais en 2009

IDH-4

- Supérieur à 0,700
- De 0,600 à 0,700
- De 0,500 à 0,600
- De 0,400 à 0,500
- Inférieur à 0,400
- non défini

Nord-Pas-de-Calais : 0,483



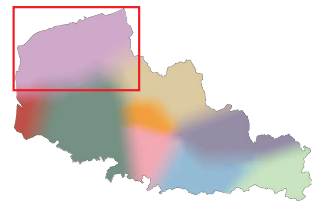
© IGN - Insee 2012

Sources : DGI, ORS, Région Nord-Pas-de-Calais, calcul D2PE, recensement de la population (Insee).

Précarité dans les centres urbains, situation favorisée en Flandres

Globalement, l'espace Nord Littoral présente un niveau de difficulté sociale comparable à celui du Nord-Pas-de-Calais : près d'un quart de ses habitants vivent en dessous du seuil de bas revenu, tout comme en région, soit 136 800 personnes. Le revenu médian est en outre proche du standard régional, 16 080 € par UC soit 300€ de moins que le revenu médian régional. Les contrastes internes à l'espace sont toutefois marqués. D'une part, tous les centres urbains de l'espace présentent des revenus déclarés par les ménages très faibles comme à Boulogne-sur-Mer, Calais, Saint-Omer ou Grande-Synthe où le revenu médian n'excède pas 14 000 € par UC. Les inégalités de revenus y sont en outre très marquées. D'autre part, un vaste ensemble de territoires inscrits dans le triangle Saint-Omer - Bailleul - Dunkerque abrite des ménages disposant de revenus plus élevés qu'ailleurs dans l'espace. Les revenus sont même particulièrement élevés à proximité de Bergues et de l'arrière-pays de Dunkerque, supérieurs à 19 000 € par UC. Ces territoires de la Flandre maritime et de la Flandre intérieure sont en outre les plus égalitaires de l'espace. Ailleurs les revenus oscillent autour de la moyenne régionale, et lui sont notamment supérieurs dans les espaces périurbains des agglomérations.

Le profil territorial de l'espace Nord Littoral se trouve quelque peu modifié lorsqu'on élargit l'analyse précédente à une analyse du développement humain, c'est-à-dire en prenant en compte les parcours éducatifs et les enjeux sanitaires. Il se dessine notamment un corridor de difficultés en termes de développement humain de l'ouest de Dunkerque à Saint-Omer, ce que ne permettait pas d'apprécier la seule dimension monétaire. De même, une zone de fragilité sociale apparaît à proximité de Hondschoote et traduit des difficultés dans les registres éducatif et sanitaire.

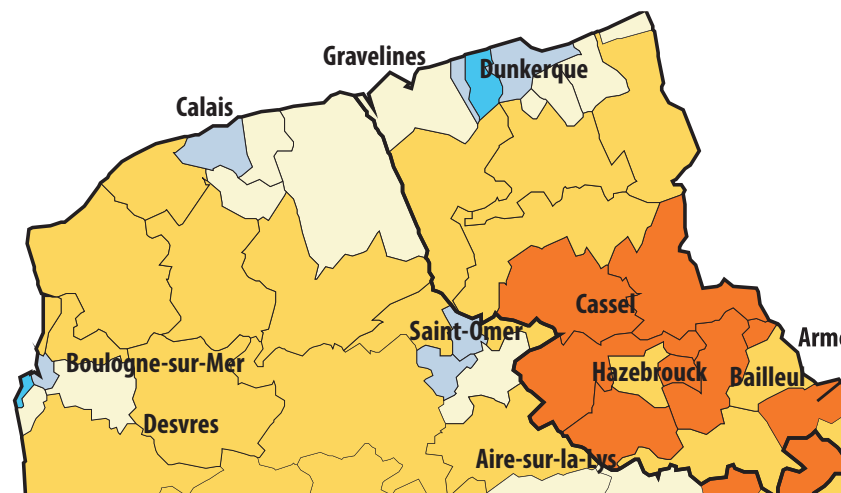


Ressources des ménages

Taux d'emploi des 15-64 ans par canton en 2008

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2008 (%)

- Supérieur à 65
- De 60 à 65
- De 55 à 60
- De 50 à 55
- Inférieur à 50



Juste avant la crise... en 2008

Taux d'emploi : 57,0 %

Nord-Pas-de-Calais : 57,2 %

Taux d'emploi féminin : 49,6 %

Nord-Pas-de-Calais : 51,3 %

Part des ménages dont la personne de référence est au chômage : 6,8 %

Nord-Pas-de-Calais : 6,9 %

Part des ménages dont la personne de référence est en emploi précaire : 4,6 %

Nord-Pas-de-Calais : 4,7 %

© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire, (Insee).

Part des personnes couvertes par le RSA socle par canton en 2011

Pendant la crise... en 2011

Population couverte par le RSA socle :

33 270, soit 5,7 %

Nord-Pas-de-Calais : 6,4 %

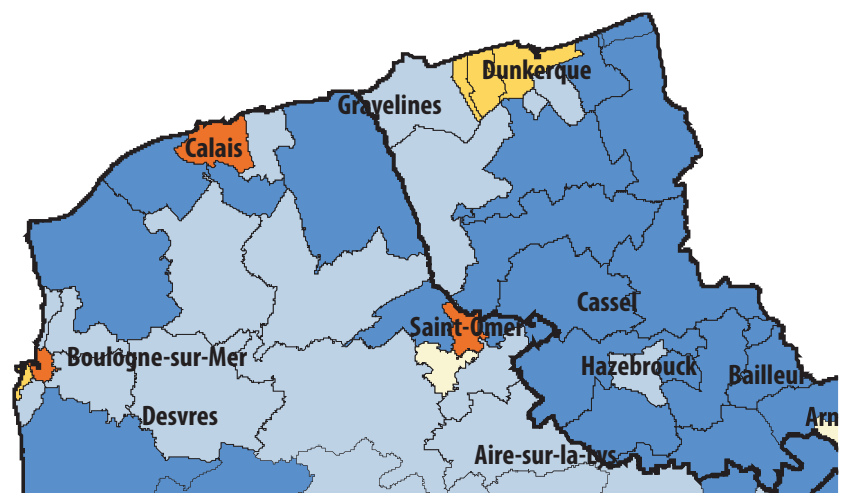
Population couverte par l'AAH :

14 600, soit 2,5 %

Nord-Pas-de-Calais : 3,0 %

Part des allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations : 21,8 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,2 %



- Part en %
- Supérieur à 10
 - De 7 à 10
 - De 5 à 7
 - De 3 à 5
 - Inférieur à 3

© IGN - Insee 2012

Source : données 2011 sur les allocataires (CAF, MSA) ; recensement de la population 2009 (Insee).

Une participation au marché du travail réduite dans les cœurs urbains, notamment pour les femmes

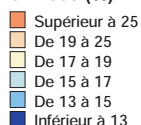
En 2008, la participation au marché du travail de la population de l'espace Nord Littoral est identique à celle observée en région, avec 57 % de la population en âge de travailler occupant un emploi. Le taux d'emploi féminin est en revanche légèrement en retrait, de l'ordre de 1,7 point. La situation sur le front de l'emploi ne fait pas apparaître de difficultés spécifiques, avec une prégnance du chômage et des emplois précaires dans la moyenne. En 2011, au cours de la crise économique, l'espace Nord Littoral présente de moindres difficultés d'insertion que la région, avec 33 270 habitants couverts par le RSA socle soit 5,7 % contre 6,4 % en région. Les ménages dépendant des prestations sociales sont en outre un peu moins nombreux qu'en région, avec 21,8 % d'allocataires CAF dont plus de 75 % des ressources sont des prestations, soit 2,4 points de moins que la valeur régionale.

Dans tous les cœurs d'agglomération de l'espace, une population nombreuse se trouve exclue du marché du travail. Ces territoires sont en effet confrontés à des taux d'emplois particulièrement faibles et des taux de chômage prononcés. À Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque ou Saint-Omer, les taux d'emplois n'excèdent en effet pas 55 %, et la population couverte par le RSA socle dépasse les 10 %. La situation y est plus difficile encore pour les femmes, dont la participation au marché du travail est considérablement réduite, en lien notamment avec la forte présence de familles monoparentales. À l'opposé, les territoires situés au sud-est de l'espace, en Flandre intérieure, affichent des taux d'emplois les plus élevés. Profitant du dynamisme de l'emploi de la métropole lilloise ou de Dunkerque au prix de navettes domicile-travail nombreuses, plus de 70 % de la population résidente de ces territoires occupe un emploi. Les autres territoires de l'espace, principalement ruraux, ont des taux d'emplois supérieurs à la moyenne de l'espace et parallèlement une part de personnes couvertes par le RSA socle en deçà de la moyenne.

Développement humain

Capital humain et enjeux sanitaires

Part de non diplômés en 2008 (%)



Part des personnes sans diplôme : 18,0 %

Nord-Pas-de-Calais : 17,5 %

Part des titulaires d'un diplôme du supérieur : 20,6 %

Nord-Pas-de-Calais : 24,1 %

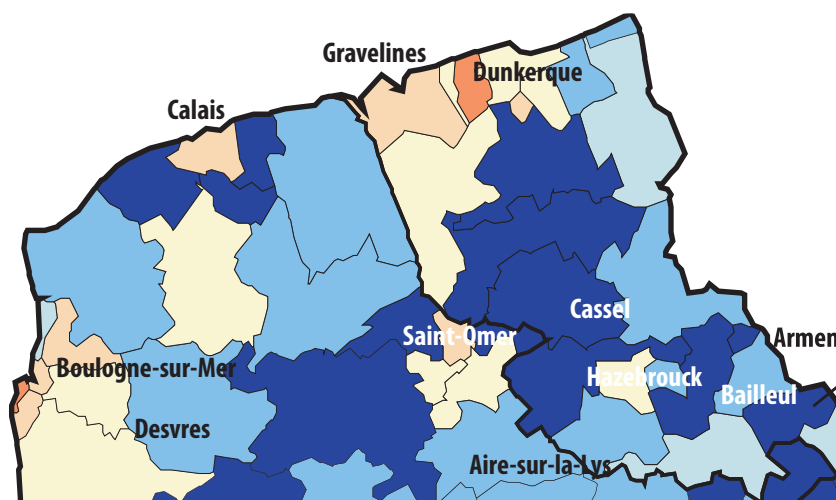
Part des élèves et étudiants de 15 à 59 ans : 11,5 % (soit 46 000 personnes)

Nord-Pas-de-Calais : 12,9 %

Part des 25-34 ans sans diplôme : 11,8 %

Nord-Pas-de-Calais : 12,3 %

Part des non-diplômés parmi les 15-59 ans non scolarisés



© IGN - Insee 2012

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

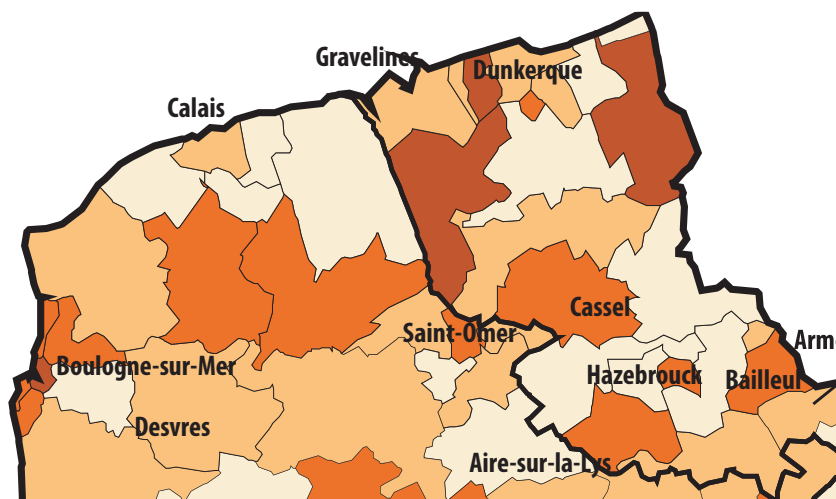
Nombre de médecins pour 10 000 habitants :

- 10,1 généralistes
- 5,1 spécialistes

Pour le Nord-Pas-de-Calais :

- 10,8 généralistes
- 5,1 spécialistes

Indice comparatif de mortalité sur la période 2006-2009



© IGN - Insee 2012

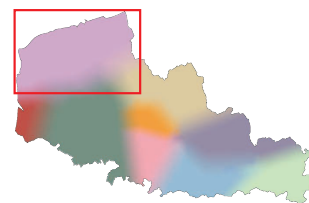
Source : ORS Nord-Pas-de-Calais.

Une situation sanitaire dégradée

Avec 18 % des habitants âgés de 15 à 59 ans sans diplôme, l'espace Nord Littoral se situe dans la moyenne des espaces en matière de qualification de sa population. Au sortir de leur formation initiale, les adultes de 25 à 34 ans comptent d'ailleurs la même proportion de non-diplômés qu'ailleurs en région. Les diplômés du supérieur sont toutefois moins présents qu'en moyenne régionale et pèsent pour 20,6 % de la population contre 24,1 % en région. Localement, le déficit de qualification de la population est particulièrement marqué dans les zones urbaines de l'espace où les taux de non-diplômés excèdent 20 % comme à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, et Saint-Omer. Ces taux dépassent même 25 % à Grande-Synthe ou Le Portel. Cependant, les territoires résidentiels périphériques de Calais se distinguent par des taux de non-diplômés très faibles, ce qui n'est pas le cas dans le Boulonnais ou le Dunkerquois. La structure de qualification est en revanche beaucoup plus élevée dans de nombreux territoires de Flandre où le taux de non-diplômés se situe très en deçà de la moyenne régionale.

Les indicateurs sanitaires, autre volet du développement humain, sont dégradés dans de nombreux territoires de l'espace. En particulier les zones de Saint-Omer, Boulogne-sur-Mer et Dunkerque sont confrontées à une surmortalité de la population qui peut reposer sur la pénibilité et les métiers à risques des activités historiquement implantées sur ces territoires. Ces enjeux sanitaires s'accompagnent d'une moindre densité de médecins sur le territoire qui compte 10,1 généralistes pour 10 000 habitants contre 10,8 en moyenne régionale. Enfin, l'ensemble de communes frontalières à l'est de Dunkerque repéré en situation de fragilité sociale par l'IDH apparaît aussi dans une situation moins favorable sur les enjeux de qualification et des enjeux sanitaires.

Focus : Des contrastes importants entre espaces urbains et périurbains



Revenus fiscaux par unité de consommation en 2010

Revenus fiscaux par UC en 2010	Nord Littoral			Nord-Pas-de-Calais
	Ensemble	Urbain	Périurbain	
1 ^{er} décile	5 360	4 049	7 469	4 979
Médiane	16 083	15 272	17 373	16 369
9 ^e décile	31 097	30 223	32 472	32 728
Rapport inter-déciles	5,8	7,5	4,3	6,6
Indice de Gini	0,36	0,38	0,33	0,38

Source : Insee-DGFiP, revenus fiscaux localisés (Insee, DGFiP).

Revenu fiscal médian des principales villes de l'espace

Boulogne : 13 044 euros par UC
 Calais : 13 470 euros par UC
 Dunkerque : 16 025 euros par UC
 Saint-Omer : 13 340 euros par UC

Indicateurs de fragilité sociale

Indicateurs de fragilité sociale	Nord Littoral			Nord-Pas-de-Calais
	Ensemble	Urbain	Périurbain	
Part de la population couverte par le RSA socle	5,9	7,7	2,7	6,6
Part de la population couverte par l'AAH	2,6	3	1,8	3,1
Part des allocataires Caf - prestations > 75 % du revenu	22	25,9	13,6	24,2
Part des chômeurs dans la population des 20 à 59 ans	11,4	13,2	8,4	11,2
Part du chômage de longue durée	49	50,2	45,7	47,6
Part des salariés à temps partiel	20,5	20,3	20,9	19,4
Part des salariés en emploi précaire	15,5	16,7	13,6	15,5

Source : recensement de la population 2008 (Insee), Cnaf 2010.

Revenu fiscal médian d'une sélection de cantons périurbains

Audruicq : 17 033 euros par UC
 Desvres : 16 206 euros par UC
 Marquise : 16 274 euros par UC
 Samer : 17 852 euros par UC

L'urbain lieu de contrastes et de fragilités, le périurbain de moindres inégalités

Si le revenu fiscal médian par unité de consommation du Nord Littoral est un peu plus faible qu'en moyenne régionale, la différence est marquée entre espaces urbains et périurbains. Ainsi, alors que le revenu fiscal médian s'élève à près de 15 300 euros pour les zones urbaines, celui-ci passe à 17 400 euros pour les territoires périurbains (soit près de 15 % de plus). Les données concernant les deux extrêmes de la distribution des revenus confirment cette hétérogénéité. Le revenu fiscal du premier décile (seuil en deçà duquel on retrouve les 10 % les plus pauvres) est plus élevé de près de 85 % sur les espaces périurbains ; pour le neuvième décile (seuil au-delà duquel on retrouve les 10 % les plus aisés), cet écart est seulement d'environ 7,5 %. De ce fait, les inégalités apparaissent plus prégnantes sur les territoires urbains : le revenu fiscal des 10 % les plus riches y représente 7,5 fois celui des 10 % les plus pauvres, contre 4,3 fois pour les zones périurbaines. Si la distinction urbain - périurbain dépasse le seul cadre du Nord Littoral, les écarts sont ici particulièrement éloquentes : les zones périurbaines disposent de revenus fiscaux nettement plus importants et présentent en outre de moindres inégalités. C'est particulièrement le cas au sein d'une vaste zone en Flandre, essentiellement entre Dunkerque, Saint-Omer et Bailleul.

Les indicateurs de fragilité sociale, qui permettent de dépasser le seul cadre strict de la pauvreté monétaire, amènent à un constat équivalent. À ce titre, la part de la population couverte par le RSA socle atteint 2,7 % sur les espaces périurbains contre 7,7 % pour les zones urbaines. De même, la part des allocataires Caf dont les prestations sociales représentent plus de 75 % de leurs ressources est près de deux fois plus élevée sur les territoires urbains : 25,9 % contre 13,6 %. Enfin, si les indicateurs relatifs au marché du travail sont également moins favorables sur les territoires urbains, les écarts sont nettement moins importants. Certes, la part des chômeurs est plus élevée en milieu urbain ; toutefois, espaces urbains et périurbains présentent une place similaire de salariés à temps partiel, et la part des salariés en emploi précaire (intérim, CDD) est relativement proche.

Des migrations résidentielles ...

Immigration 2003-2008 : 30 800 habitants

Part interne : 59 %

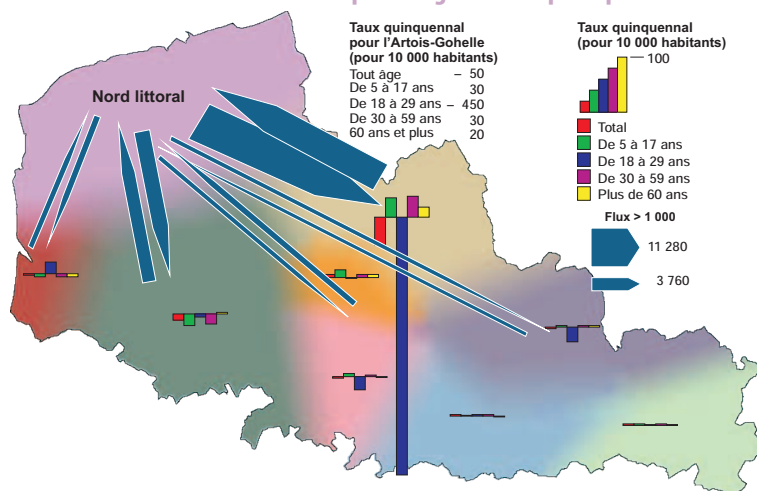
Part externe : 41 %

Émigration 2003-2008 : 47 100 habitants

Part interne : 46 %

Part externe : 54 %

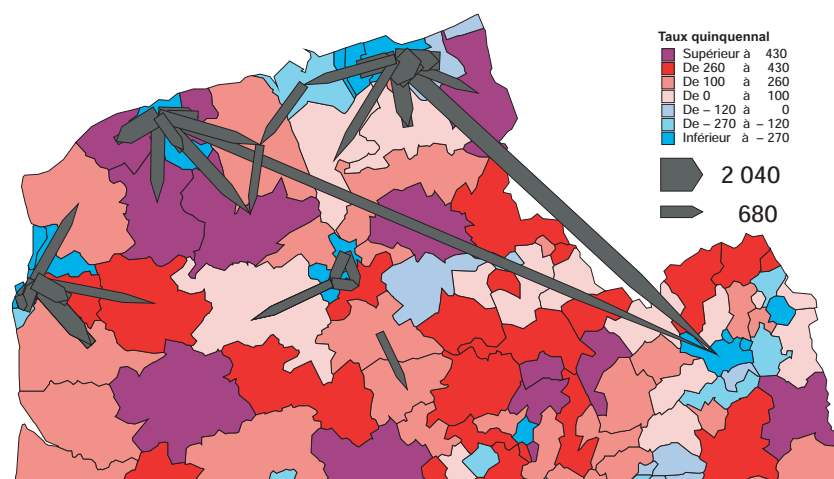
Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



© IGN - Insee 2013

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

Taux quinquennal de migration nette, interne à la région, des cantons et principaux flux



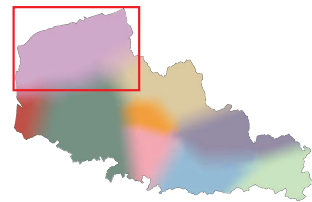
© IGN - Insee 2013

Sources : recensements 1999 et 2008 (Insee).

En dépit d'une faible intensité des mobilités, le Nord Littoral connaît un déficit migratoire marqué

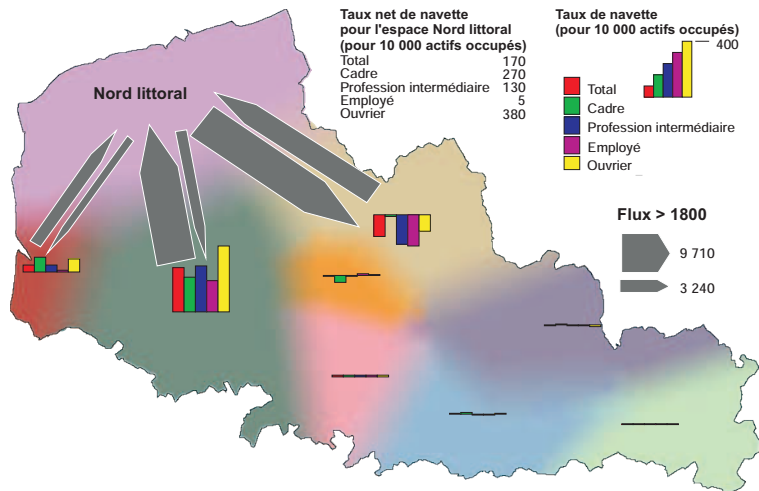
L'espace Nord Littoral est l'espace régional enregistrant le déficit migratoire le plus prononcé, de l'ordre de - 255 pour 10 000 habitants. Ce constat de déficit avancé est également valable à l'échelle infrarégionale (- 53 pour 10 000 habitants) et inter-régionale (- 202 pour 10 000 habitants). Pourtant, l'intensité des flux de mobilité est modeste : les taux d'entrée et sortie du Nord Littoral sont les moins élevés de la région (480 et 740 pour 10 000 habitants), et ce, quelle que soit la provenance ou la destination des migrants. Ces phénomènes s'expliquent principalement par la situation géographique de l'espace. Bordé par la Mer du Nord ainsi que par la Belgique, l'espace littoral est excentré et limité en termes de frontières d'échange – les migrations résidentielles transfrontalières ne sont pas prises en compte mais restent peu nombreuses. Cette tendance générale est fortement influencée par les déplacements des 18-29 ans. En effet, de nombreux jeunes étudiants quittent le Nord Littoral (- 450 pour 10 000 habitants), pour s'installer principalement au sein de l'espace Lillois, dans une moindre mesure au sein des espaces Arrageois et Hainaut-Sambre, en quête d'une offre de formation élargie ou d'un premier emploi. La légère perte de population de 5-17 ans et de 30-59 ans avec l'espace des Vallées et Plateaux ruraux traduit par ailleurs un repli de familles de zones fortement urbanisées vers des territoires plus ruraux.

Une analyse localisée des déplacements résidentiels dans l'espace Nord Littoral met en lumière la nette perte de population des agglomérations principales (Dunkerque, Calais, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer) en direction de leurs espaces périurbains voire de la métropole lilloise.



... aux migrations alternantes

Taux net de navetteurs, interne à la région,
vis-à-vis de chacun des espaces régionaux et principaux flux



Entrées d'actifs occupés : 21 500

Part interne : 93 %

Part externe : 7 %

Sorties d'actifs occupés (y.c échanges frontaliers) : 21 500

Part interne : 73 %

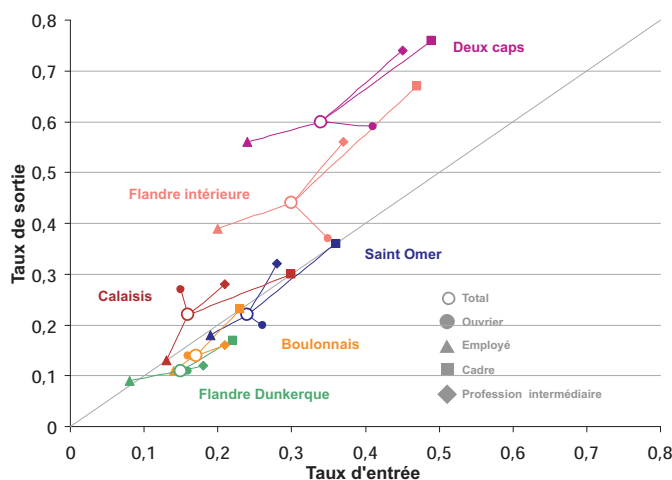
Part des autres régions : 16 %

Part des frontaliers : 11 %

© IGN - Insee 2013

Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Taux d'entrée-sortie des SCoT de l'espace par catégories socioprofessionnelles



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

Ouvrier

Taux d'entrée : 0,10

Taux de sortie : 0,06

Employé

Taux d'entrée : 0,05

Taux de sortie : 0,05

Profession intermédiaire

Taux d'entrée : 0,09

Taux de sortie : 0,08

Cadre

Taux d'entrée : 0,13

Taux de sortie : 0,11

Des flux de navetteurs faibles, des marchés d'emploi différenciés

À l'instar des migrations résidentielles, les navettes domicile-travail impliquant l'espace Nord Littoral sont peu intenses, voyant 21 500 actifs entrer et 19 000 sortir (hors échanges frontaliers). Les taux d'entrée (847 pour 10 000 actifs) et de sortie (755 pour 10 000 actifs) de cet espace sont les plus faibles du Nord-Pas-de-Calais. La position géographique du territoire, la grande superficie de l'espace, l'éloignement des pôles d'emploi principaux situés hors de l'espace en sont les principales raisons. Le déséquilibre vis-à-vis des autres régions métropolitaines est grand : 7 % des actifs venant travailler dans le Nord Littoral proviennent d'une autre région alors que 16 % des actifs résidant au sein du Nord Littoral et travaillant en dehors de l'espace occupent un emploi en dehors de la région. Les principales navettes impliquant l'espace Nord Littoral se font avec l'espace Lillois et celui des Vallées et Plateaux ruraux. En effet, l'attractivité du marché de l'emploi de la métropole Lilloise, les facilités de transport entre ces espaces (TGV, axe autoroutier) incitent la plupart des CS à se déplacer vers l'espace Lillois. À l'inverse, l'espace des Vallées et Plateaux ruraux joue, notamment dans sa partie Nord, le rôle de terre résidentielle pour des actifs occupant des emplois sur le Nord Littoral.

À l'échelle des SCoT, les comportements migratoires des actifs diffèrent. Le SCoT des Deux-Caps, spécialisé dans les activités touristiques et disposant d'un marché du travail restreint, présente les taux d'entrée et de sortie les plus importants. Les taux de sortie élevés du SCoT de Flandre intérieure traduisent son orientation résidentielle alors que les taux plus faibles du SCoT de Flandre Dunkerque démontrent un fonctionnement autonome. Ce dernier, disposant d'un marché de l'emploi conséquent, attire des actifs des territoires voisins, avec un taux d'entrée excédant légèrement celui des sorties, tout comme le SCoT du Boulonnais.

Équipements et accessibilité

Temps d'accès moyen (en minute)
(Aux 5 domaines d'équipement de la gamme supérieure ajustée)

- De 11,2 à 24,7
- De 9,0 à 11,2
- De 7,3 à 9,0
- De 5,7 à 7,3
- De 0,0 à 5,7
- Équipement de santé de la gamme supérieure ajustée
- Équipement d'enseignement de la gamme supérieure ajustée
- Équipement de culture, loisir de la gamme supérieure ajustée

Densité d'équipements pour 10 000 habitants en 2012

Gamme supérieure ajustée

Nord Littoral : 13,7

Région : 15,2

Dont le domaine de la santé

Nord Littoral : 9,5

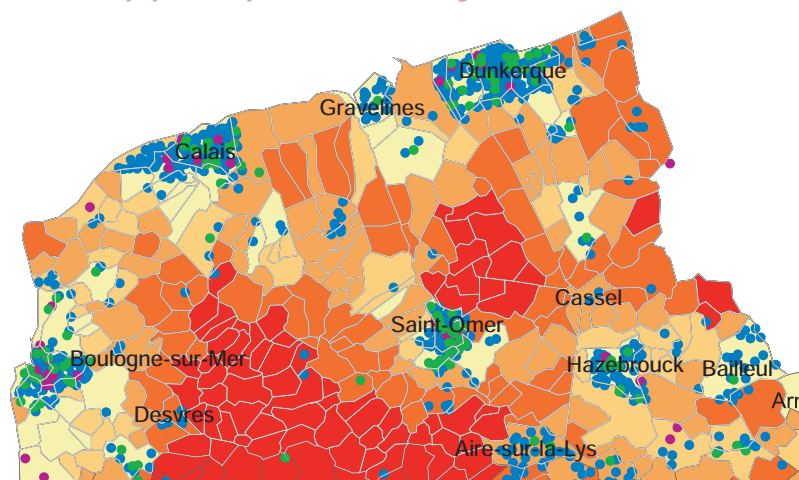
Région : 10,7

Dont le domaine de l'enseignement

Nord Littoral : 1,1

Région : 1,4

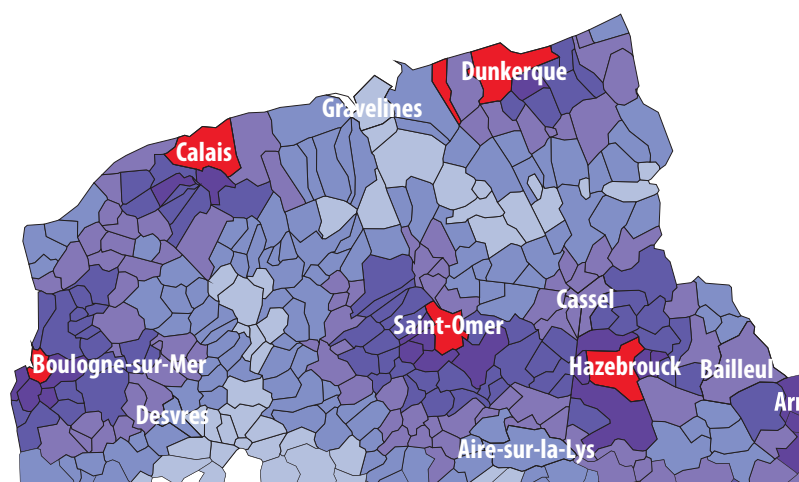
Temps d'accès aux équipements de la gamme supérieure ajustée et densité d'équipements pour la santé, l'enseignement et les loisirs-culture



© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Pôles de la gamme supérieure ajustée et aires d'influence



© IGN - Insee 2013

Source : base permanente des équipements 2012 (Insee).

Part de la population de l'espace localisée

à moins de 10 minutes d'un pôle : 50,4 %

de 10 à 20 minutes d'un pôle : 29,7 %

à plus de 20 minutes d'un pôle : 19,9 %

Quatre pôles de services structurent l'accès aux équipements

Le Nord Littoral est un espace multi-polaire où les quatre agglomérations majeures (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) conditionnent en grande partie les logiques d'accès aux équipements. Globalement, la densité d'équipements de la gamme supérieure est moyenne par rapport aux autres espaces : 13,7 équipements par habitant contre 15,2 à l'échelle régionale. Elle est en revanche plus élevée qu'en moyenne régionale dans le domaine du commerce, en lien avec le développement des activités touristiques le long de la façade littorale.

Ces données d'ensemble masquent néanmoins des disparités territoriales importantes, les équipements étant plus largement concentrés dans les pôles urbains : à ce titre, les quatre agglomérations principales de l'espace constituent également quatre pôles de services, en regroupant au moins la moitié des équipements répertoriés dans la gamme supérieure. Les temps d'accès aux équipements sont donc logiquement plus faibles à proximité de ces pôles. C'est aussi le cas au niveau de la zone de Gravelines et le long d'un corridor littoral reliant Boulogne-sur-Mer à Étaples, localisé sur le Sud littoral.

À l'inverse, les temps d'accès aux pôles de la gamme supérieure ajustée sont nettement plus importants dans les zones rurales et périurbaines les plus éloignées des pôles de services : ainsi, près de 20 % des habitants sont situés à plus de 20 minutes d'un pôle. C'est le cas des territoires localisés aux limites des aires d'influence des pôles comme l'arrière-pays bouloonnais avec des extensions vers Saint-Omer et l'espace des Vallées et Plateaux ruraux. C'est également le cas, dans une moindre mesure, d'une partie de la Flandre intérieure — pour laquelle existe toutefois une offre frontalière en Flandres belge. Ces temps d'accès plus importants peuvent poser question, notamment en termes de services à la personne. Toutefois, certaines communes assez éloignées des pôles de service présentent des temps d'accès moyen aux équipements de la gamme supérieure ajustée assez faibles comme Gravelines : il existe des équipements sur place dans la plupart des domaines mais l'accès à un panel suffisamment large d'équipements nécessite de se déplacer soit vers Calais, soit vers Dunkerque.